

ARRÊT DE LA COUR (grande chambre)

19 juillet 2012 (*)

«Pourvoi – Politique commerciale – Dumping – Importations de glyphosate originaire de Chine – Règlement (CE) n° 384/96 – Article 2, paragraphe 7, sous b) et c) – Statut d’entreprise opérant dans les conditions d’une économie de marché – Notion d’‘intervention significative de l’État’ au sens de l’article 2, paragraphe 7, sous c), premier tiret – Actionnaire public contrôlant de facto l’assemblée générale des actionnaires du producteur – Assimilation d’un tel contrôle à une ‘intervention significative’ – Appréciation d’un mécanisme de visa des contrats à l’exportation – Limites du contrôle juridictionnel – Appréciation des éléments de preuve soumis»

Dans l’affaire C-337/09 P,

ayant pour objet un pourvoi au titre de l’article 56 du statut de la Cour de justice, introduit le 18 août 2009,

Conseil de l’Union européenne, représenté par M. J.-P. Hix, en qualité d’agent, assisté de M^e G. Berrisch, Rechtsanwalt,

partie requérante,

les autres parties à la procédure étant:

Zhejiang Xinan Chemical Industrial Group Co. Ltd, établie à Jiande City (Chine), représentée initialement par M^e D. Horovitz, avocat, puis par M^{es} F. Graafsma, J. Cornelis et A. Woolich, advocaten, ainsi que par M^e K. Adamantopoulos, dikigoros, et M. D. Moulis, barrister,

partie demanderesse en première instance,

Commission européenne, représentée par MM. T. Scharf et N. Khan ainsi que par M^{me} K. Talabér-Ritz, en qualité d’agents,

Association des utilisateurs et distributeurs de l’agrochimie européenne (Audace), représentée par M. J. Flynn, QC,

parties intervenantes en première instance,

LA COUR (grande chambre),

composée de M. V. Skouris, président, MM. A. Tizzano, J. N. Cunha Rodrigues, K. Lenaerts, J.-C. Bonichot, J. Malenovský et M. Safjan, présidents de chambre, MM. G. Arestis, A. Borg Barthet, M. Ilešič (rapporteur), A. Arabadjiev, M^{me} C. Toader et M. J.-J. Kasel, juges,

avocat général: M^{me} J. Kokott,

greffier: M^{me} L. Hewlett, administrateur principal,